

Délibération n°2019-06-08

Réf. Nomenclature « Actes » : 8.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage : autorisation d'extension de l'éclairage public

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	74
Pouvoirs	8
Votants	82

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 décembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Nathalie Peyrat est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Marine Belle	à	Christophe Arffeuillère	Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot
Jean-Paul Bourre	à	Marie-Hélène Pommier	Éric Cheminade	à	Nathalie Delcouderc-Juillard
Nathalie Le Gall	à	Jean-François Michon	Daniel Mazière	à	Claude Bauvy
Dominique Miermont	à	Francis Roques	Jerôme Valade	à	Jean Valade

- **Élus représentés par leur suppléant :**


Robert Bredèche (Bernadette Delpech) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Geneviève Disdero (Gilles Benezzy) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénéoux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Gilles Chazal ; Daniel Couderc ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Bernard Maupomé ; David Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Valérie Serrurier ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2019-06-08



Envoyé en préfecture le 19/12/2019
 Reçu en préfecture le 19/12/2019
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20191212-20190608-DE

Par délibération en date du 7 mars 2019,

Le président rappelle que Haute-Corrèze Communauté a approuvé par délibération le chiffrage du projet dont une partie était consacrée à la participation de l'extension de l'électrification rurale.

Considérant que l'implantation de ce projet d'aire d'accueil des gens du voyage est prévue à Ussel sur la zone d'activité de l'Empereur.

Considérant, d'une part, la nécessité d'assurer la sécurité des usagers, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

La communauté de communes envisage de réaliser des travaux d'extension ou de modernisation de l'éclairage public.

Haute-Corrèze Communauté est adhérente au syndicat de la Diège a qui elle a confié, par le transfert de la compétence éclairage public, la gestion et la maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution.

Le montage financier des travaux est estimé de la façon suivante :

- fourniture de matériel : 12 187,75 €
- mise en œuvre : 3 128,90 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** le projet d'extension des installations d'éclairage public élaboré par la Diège;
- **AUTORISE** le président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet

A l'unanimité	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 12 décembre 2019

Le président,
Pierre Chevalier

